

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Mercredi 15 Juillet 2020**

DEL.2020.07.15-009 – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2019.

L'an deux mil vingt, le quinze juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 25
- Nombre de procurations : 2
- Absents : 2
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 juillet 2020

Monsieur Bernard DE SOUZA a été désigné secrétaire de séance.

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
23 JUL. 2020
Bureau du Courrier

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel			
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry		X	CHHIM Catherine
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine		X	LAGARRIGUE Henri
PIGEAT Stéphane			
DOS SANTOS Roméo	X		
AMRA Julia	X		

DEL.2020.07.15-009 – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2019.**Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L.1612-12 et L.2121-14 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Ressources humaines en date du 2 juillet 2020 ;

Conformément aux dispositions précitées, il est rappelé que « Le conseil municipal est présidé par le Maire et, à défaut, par celui que le remplace. Dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le conseil municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote.»

Il vous est donc proposé Monsieur Benjamin DERVIEUX, pour assurer la présidence lors de l'examen de cette délibération.

Président : Monsieur DERVIEUX**Section Fonctionnement - Dépenses**

Nature des dépenses	Crédits ouverts	Réalisé 2019
Charges à caractère général (chap. 011)	1 904 459	1 742 570,30
Charges de personnel (chap. 012)	4 736 400	4 557 358,30
Atténuation de produits (chap. 014)	888 000	842 859,54
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	798 330	716 572,63
Charges financières (chap. 66)	97 784,31	89 419,91
Charges exceptionnelles (chap. 67)	8 500	444,19
Dépenses imprévues de fonctionnement (chap. 022)	9 599,69	0,00
Dépenses d'ordre	535 043,00	251 380,02
TOTAL	8 978 116	8 000 604,62

Section Fonctionnement - Recettes

Nature des recettes	Crédits ouverts	Réalisé 2019
Atténuation de charges	36 746	23 755,58
Produits des services	529 200	495 905,67
Impôts et taxes	5 739 936	5 892 288,36
Dotations et participations	1 930 274	1 714 480,34
Autres produits de gestion courante	85 200	52 986,28
Produits financiers	210,00	3,15
Produits exceptionnels	13 600	70 166,13
Recettes d'ordre	142 950	91 265,25
TOTAL	8 478 116	8 340 850,85

Section Investissement - Dépenses

Nature des dépenses	Crédits ouverts	Réalisé 2019
Immobilisations incorporelles (chap. 20)	296 907,21	96 911,34
Subventions d'équipement (chap. 204)	152 200,00	43 178,00
Immobilisations corporelles (chap. 21)	352 572,07	264 742,51
Immobilisations en cours (chap. 23)	4 746 295,87	3 040 367,81
Emprunt (chap. 16)	445 800,00	449 817,04
Dépenses imprévues (chap. 020)	14 298,12	0,00
Dépenses d'ordre	400 245,20	348 560,45
TOTAL	6 423 318,47	4 266 834,06

Section Investissement - Recettes

Nature des recettes	Crédits ouverts	Réalisé 2019
Subventions d'équipement (chap. 13)	2 423 079,00	1 240 371,69
Emprunts et dettes (chap. 16)	1 600 000,00	1 600 000,00
Dotations, fonds divers et réserves (chap. 10)	1 493 243,44	1 448 885,26
Subventions d'investissement (chap. 138)	62 121,36	50 000,00
Produits des cessions (chap. 024)	1 000 000,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement (chap. 021)	344 703,00	0,00
Opérations d'ordre	792 338,20	508 675,22
TOTAL	7 373 782,00	4 847 932,17

Cette année la section d'investissement se solde par un excédent de 581 098,11 € pour l'exercice 2019 auquel vient se rajouter le déficit de l'exercice précédent soit 947 463,53 € ce qui donne un résultat définitif de -366 365,42 €. Toutefois il est à noter qu'à ce résultat une somme de 83 281,33 € représentant les restes à réaliser est à déduire.

Le Compte Administratif se présente comme suit :

Section de fonctionnement

	Crédits votés	Crédits réalisés
Dépenses	8 978 116,00 €	- 8 200 604,62 €
Recettes	8 978 116,00 €	+ 8 340 850,85 €
Excédent 2019		+ 140 246,23 €
Résultats antérieurs reportés		+ 500 000,00 €
Résultat de fonctionnement		+ 640 246,23 €

Section d'investissement

	Crédits votés	Crédits réalisés
Dépenses	7 370 782,00 €	- 4 266 834,06 €
Recettes	7 370 782,00 €	+ 4 847 932,17 €
Solde 2019		+ 581 098,11 €
Déficit reporté N-1		- 947 463,53 €
Solde d'investissement cumulé		- 366 365,42 €
Solde des restes à réaliser		+ 83 281,33 €
Résultat d'investissement		- 283 084,09 €

Soit un résultat de clôture au 31 décembre 2019 de :

- Fonctionnement : + 640 246,23 €
- Investissement : - 283 084,09 €
- **Résultat** : + **357 162,14 €**

Les comptes de la commune correspondant aux écritures du Trésorier et restant dans la limite des crédits ouverts, il est demandé aux élus de bien vouloir approuver le Compte Administratif de l'exercice 2019.

Ces chiffres ont été précisés et analysés lors de la réunion de la commission des finances.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré

Pour : 20 – Vivons Parempuyre

Contre : /

Abstentions : 6 – Parempuyre Avenir

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

23 JUL. 2020

Bureau du Courrier

↓ Adopte le Compte Administratif de l'exercice 2019 présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre

Le 15 juillet 2020

Béatrice de FRANÇOIS

Maire de Parempuyre